



## Impayé sur formation en ligne

Par **JuliaCvb**, le **07/07/2021** à **11:58**

Bonjour,

J'ai contracté une formation en ligne pour laquelle je ne suis pas satisfaite. Le paiement est en 10 fois.

J'ai volontairement utilisé comme moyen de paiement une écarte bleue (afin de tester la formation pendant 1 mois). Là bien évidemment le paiement de la seconde échéance n'est pas passée.

Je reçois un mail avec menaces de poursuites judiciaires si je ne règle pas sous 5j.

Mes questions sont:

Quels risques sachant que c'est un accès en ligne avec des codes? Il suffit de les résilier et c'est tout

Les formations en ligne sont-elles des produits ou des services? Sachant que j'ai utilisé un faux nom, je ne vois pas comment je pourrai être inquiété pour le paiement de sa pseudo formation.

Merci

Par **morobar**, le **08/07/2021** à **08:09**

Bonjour,

Probleme exposé 10000 fois sur les sites de renseignements juridiques:

\* quel est le risque de renier ma signature ? et donc de cesser de payer ce à quoi je me suis engagé.

En fait le risque est faible.

Seuls 2 établissements d'enseignement à distance poursuivent par voie de justice les clients défaillants, dont le CNED qui dépend de l'éducation nationale.

Les autres menacent, harcèlent...puis classent sans suite.